

# Somme Numérique

## Procès-verbal - BUREAU du syndicat mixte

L'an deux mille vingt, le 15 juin à 17h30, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 29 mai 2020, s'est réuni sous la présidence de Philippe VARLET ;

Membres du BUREAU **présents** et *excusés* :

- **Philippe VARLET – Président**
- **Laurent PARSIS – Vice-président « aménagement numérique »**
- *Stéphane DECAYEUX – Vice-président « services et collectivités rurales »*
- **Olivier JARDE – Vice-président « mutualisation et suivi des zones d'investissement privé »**
- *James HECQUET – Vice-président « développement numérique (éducation, santé...) »*
- *Florence RODINGER*
- *Ernest CANDELA*
- *Jean-Christophe LORIC*
- **Philippe COCQ**

Ernest CANDELA, Jean-Christophe LORIC, Florence RODINGER et James HECQUET se sont excusés de leur absence. Ernest CANDELA a transmis son pouvoir de vote à Olivier JARDE.

Le procès-verbal de la séance du 9 avril 2020 est adopté à l'unanimité.  
Laurent PARSIS est désigné secrétaire de séance.

La présente séance du Bureau a pour objet d'examiner les sujets qui seront abordés lors du Comité syndical du 25 juin 2020.

Le Président expose aux membres du Bureau le bilan de la période écoulée et les impacts pour l'activité du syndicat mixte.

D'une part, le Président a décidé dans la semaine précédant le confinement d'ouvrir les accès à la plateforme ENT à 100% des élèves du département, même s'ils n'étaient pas encore inscrits dans le dispositif, représentant près de 10 000 comptes. Cela a permis indéniablement d'assurer un socle de continuité éducative ; le gestionnaire de la plateforme a enregistré 100 000 connexions par jour contre 100 000 par mois précédemment.

L'exemple de la Somme et de l'académie d'Amiens a d'ailleurs été relevé lors d'une allocution du Ministre de l'Education Nationale. Par ailleurs, Madame la Rectrice a rendu hommage à l'action de Somme Numérique comme « un fait rare au niveau national » dans un article du JDA.

Olivier JARDE souligne également que cette initiative des ENT, émanant de la période où Gilles de Robien était Ministre de l'Education Nationale, a permis de rattraper le retard du niveau scolaire auparavant inhérent aux élèves samariens.

D'autre part, le syndicat mixte est intervenu grandement auprès des collectivités pour les assister dans le passage au télétravail et pour apporter des outils collaboratifs de partage de fichiers, sauvegarde à distance ...

Olivier JARDE confirme de son point de vue que la crise sanitaire a eu des impacts majeurs sur la place du numérique dans la ruralité et dans le cadre des relations commune/Etat ou Maire/Préfet.

Le Président a souhaité diffuser aux élus une vidéo de présentation des services du syndicat mixte, élaborée en partenariat avec l'association CARMEN, disponible sur le site Internet au lien suivant :

<https://www.sommenumerique.fr/e-administration/>

Concernant le déploiement du réseau fibre optique, la crise sanitaire a eu des effets plus néfastes :

- Un arrêt brutal des chantiers lors de l'annonce du confinement et de l'attente de mesures de protections claires pour les personnes et l'environnement de travail (le guide de préconisations à destination des professionnels de la construction de l'OPPBT a été diffusé le 2 avril 2020),
- Une poursuite de l'activité en mode dégradé dans le respect des préconisations sanitaires,
- Un retour progressif à un niveau de productivité « normal » annoncé par les entreprises pour fin 2020-début 2021.

Globalement, nous commençons à saisir les conséquences de la crise, mais nous n'avons pas encore toute la mesure sur ses incidences sur le projet de Somme Numérique.

Par contre, les besoins des particuliers et l'appétence pour la fibre se sont confirmés dès le mois de mai avec près de 800 prises de commandes pour Orange (un record pour l'opérateur !).

La présentation des comptes 2019 et du rapport d'activité du syndicat mixte appellent les remarques suivantes :

- Le sous-budget du centre de services numériques mutualisés affiche un déficit, cependant il était attendu pour cette première année d'investissement et de prise en main des équipements. La trajectoire du budget prévisionnel visait un équilibre progressif du service en 4 années. Pour l'exercice 2020, de nouvelles perspectives sont ouvertes avec une nouvelle grille tarifaire adoptée par les élus en décembre 2019, les charges mieux maîtrisées avec le renouvellement du marché d'électricité et l'arrivée des équipements d'Amiens Métropole dans 3 baies du Data center.

- En termes d'investissements, le syndicat mixte n'a pas réalisé en 2019 les dépenses prévues dans le cadre de la mise en œuvre du programme 100% FTTH. Cependant, la commercialisation se déroule comme prévu, notamment grâce à l'arrivée des opérateurs Bouygues et SFR en janvier 2019, puis Orange en octobre 2019. Philippe VARLET regrette ce décalage dans la livraison des prises FTTH au délégataire car il souhaite garantir une continuité dans la dynamique de commercialisation des prises FTTH sur le territoire.

Dans ce contexte, le Président annonce des réunions d'information dès fin septembre pour informer les usagers de l'ouverture à la commercialisation en décembre 2020, des secteurs en cours de construction.

Olivier JARDE souhaite également que le syndicat mixte se préoccupe de la 5G comme technologie complémentaire à la fibre et voir dans quelle mesure elle pourrait être adaptée aux usages à venir.

Philippe VARLET souhaite déjà s'assurer d'une couverture correcte en 4G pour tout le territoire. Il conviendra prochainement de faire un point sur la mise en œuvre des engagements des opérateurs au titre du New Deal Mobile.

Enfin, compte tenu du 2e tour des élections municipales fin juin et des renouvellements de gouvernance attendus dans les EPCI, le syndicat mixte pourrait installer son nouveau Comité syndical en septembre ou octobre 2020. Une information pourra être transmise aux directeurs et directrices de ces établissements afin de ne pas oublier la désignation des délégués de Somme Numérique dans leurs premières réunions d'installation.

Les sujets de l'ordre de du jour étant épuisés, la séance est levée à 18h15.